



## Liste des candidatures soumises au vote de l'Assemblée Générale

### ➤ Election au Comité de Direction

Une liste régulièrement en concours : « **Ensemble pour le projet de votre club** », conduite par M. ESOR Didier, ainsi composée :

- N°01 – M. ESOR Didier, Président
- N°02 – M. COUSIN Guy, Président Délégué
- N°03 – Mme BOUDER Valérie, Secrétaire
- N°04 – M. JOUNEAUX René, Trésorier Général
- N°05 – M. GUILLARD Christian, Arbitre
- N°06 – M. HAMARD Jacques, Educateur
- N°07 – Mme COCHON Martine, représentante Féminine
- N°08 – M. DAUTY Marc, Médecin
- N°09 – M. BARBARIT Thierry
- N°10 – Mme HAYE Marie-Hélène
- N°11 – Mme BLOT Julie
- N°12 – M. BOSSARD Lilian
- N°13 – M. CADIET Jean-Yves
- N°14 – Mme CHARNEAU Laurence
- N°15 – M. DUTOUR Jean-François
- N°16 – M. GO Gabriel
- N°17 – Mme HERVOUET Eugénie
- N°18 – M. LEFEVRE Benoît
- N°19 – M. MOGIS Jérôme
- N°20 – M. MOTTAIS Bernard

## ➤ Election des délégués aux Assemblées Fédérales (a.7 des Statuts de la FFF)

Sont régulièrement candidats à cette élection, pour la Ligue de Football des Pays de la Loire :

### **Au titre des postes de droit :**

- M. ESOR Didier (au titre de Président de la Ligue\*), son suppléant M. CADIET Jean-Yves\*\*;
- M. COUSIN Guy (au titre de Président Délégué de la Ligue\*), son suppléant Mme HAYE Marie-Hélène\*\*;
- M. LESAGE Philippe (au titre de Président du District de Loire-Atlantique), son suppléant M. LE CLERE Patrice (membre du Bureau du District) ;
- M. CORNEC Sébastien (au titre de Président du District du Maine-et-Loire), sans suppléant.
- M. M. PERRET Pascal (au titre de Président du District de la Mayenne), son suppléant M. ELOY Michel (membre du Bureau du District) ;
- M. DAVY Frédéric (au titre de Président du District de la Sarthe), son suppléant M. LEDOS Dominique (membre du Bureau du District) ;
- M. GAZEAU Jean-Jacques (au titre de Président du District de la Vendée), son suppléant M. GUIBERT Christian (membre du Bureau du District).

*\*Candidat éligible au vote des délégués aux Assemblées Fédérales à la condition suspensive d'avoir été élu au Comité de Direction.*

*\*\*Candidat éligible au vote des délégués aux Assemblées Fédérales aux conditions suspensives suivantes :*

- Être élu au Comité de Direction,
- puis être élu au sein du Bureau par le Comité de Direction.

### **Au titre des 150 000 licenciés, 3 postes à pourvoir\* :**

Sont régulièrement candidats à cette élection, pour la Ligue de Football des Pays de la Loire :

- M. PERROT Michel, son suppléant Mme BLOT Julie
- M. GO Gabriel, son suppléant M. MOGIS Jérôme
- M. JOUNEAUX René, son suppléant Mme BOUDER Valérie

*\*Classement par ordre d'arrivée puis par ordre alphabétique*

### **Au titre des représentants des clubs nationaux seniors libres, 1 poste à pourvoir :**

Est régulièrement candidat à cette élection, pour la Ligue de Football des Pays de la Loire :

- M. BARBARIT Thierry, sans suppléant.

*Retrouvez le Procès-verbal de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales du 23 septembre 2024 se prononçant sur la régularité des candidatures, en cliquant [ici](#).*